

Notre directeur a débuté la réunion en affichant son soutien à tous les collègues qui sont malades.

Il a également remercié les chefs de services et tous les agents de l'ensemble des services, qui permettent au service public de tenir en cette période difficile (aussi bien sur le plan professionnel que par rapport à la lassitude engendrée par la situation sanitaire).

Mr Catanese est bien conscient que la situation est difficile, et que les objectifs de réalisation des missions ne sont pas la priorité. Il assure d'ailleurs demander aux chefs de services de faire pour le mieux, sans aborder réellement les statistiques. Une vigilance particulière doit toutefois être apportée à l'accueil, qui doit être accessible à tous ceux qui en ont besoin, et au versement des paies dans les collectivités locales. La direction assure tout faire pour ne pas ajouter d'inquiétude, et à fermer les services (comme cela a déjà été fait à certains endroits) quand ils ne peuvent pas faire autrement.

- à ce jour, la DRFIP21 compte 40 % de **télétravailleurs**, et se place à un très bon rang au niveau national, dès la reprise des vacances et la mise en place des nouvelles mesures.

Depuis le 3 janvier, **3 jours de télétravail par semaine sont obligatoires, avec la possibilité de monter à 4.**

- Aujourd'hui, vendredi 14 janvier, la DRFIP21 compte :

29 cas contacts, dont 3 au SDIF et 5 au SIP

24 cas COVID, dont 5 au SDIF et 11 au SIP

Suite aux nouvelles dispositions du secrétaire général, la direction n'est plus en mesure de prendre contact avec chaque agent positif au COVID ou cas contact, pour des raisons essentiellement de secret médical. Les RH sont toutefois toujours disponibles pour accompagner les agents. N'hésitez pas à les contacter pour toute question. L'agent de prévention se tient également à notre disposition.

- le directeur se félicite que la direction ait beaucoup fait pour faciliter la **vie des agents**, en faisant par exemple preuve de beaucoup de souplesse en accordant des autorisations d'absence (pour aller chercher les enfants à l'école, pour se faire tester, pour se faire vacciner).

- 3 000 **masques FFP2** ont été livrés à la DRFIP21, prêts à être distribués aux agents les plus exposés (personnel qui se déplace à l'extérieur des locaux DRFIP, agents qui sont à l'accueil, personnel à risque sur leur demande). Attention, en aucun cas la possibilité d'avoir un masque FFP2 doit obliger les personnes à risque qui ne le souhaitent pas, à revenir sur site.

- le groupe de travail (GT) sur le **fonds disponible pour les conditions de vie au travail** (souvenez-vous, il s'agit de **75 000 €**) initialement prévu début février est reporté, ainsi que le CTL du 15 mars. A ce jour, 14 contributions ont été transmises à la direction, et aucun

agent n'a déposé sa candidature pour participer à ce GT.

- la direction réfléchit à l'hypothèse où le **pass vaccinal** serait exigé, et où certains agents ne pourraient plus se rendre sur le lieu de travail ou effectuer des déplacements professionnels en transports en commun. Pour mémoire, une solution a été trouvée pour l'agent qui rencontrait des difficultés au CHU en raison de l'obligation vaccinale.

La séance se termine en appelant à la **responsabilité individuelle et au bon sens** :

respecter les gestes barrière

ne pas venir sur site si l'on a des symptômes

ne pas venir sur site si l'on est testé positif au COVID